



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe et Martinique

Question au Gouvernement n° 1113

Texte de la question

VIOLENCES EN GUADELOUPE ET EN MARTINIQUE

M. le président. La parole est à M. Bruno Nestor Azerot.

M. Bruno Nestor Azerot. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur Manuel Valls et je voudrais y associer mes collègues Jean-Philippe Nilor et Alfred Marie-Jeanne.

Depuis le début de l'année 2013, douze homicides ont été enregistrés en Martinique, dont dix par armes à feu et par des jeunes. En Guadeloupe, trente-sept homicide. Ces quarante-neuf meurtres aux Antilles constituent un traumatisme pour ces sociétés insulaires, cela dans le plus grand silence des médias.

Je vous sais gré, monsieur le ministre, d'avoir indiqué votre « ferme volonté de lutter contre cette insécurité » en vous rendant prochainement en Guadeloupe et en Martinique. En effet, élus de terrain d'outre-mer confrontés à cette violence de masse, nous avons le sentiment d'être bien seuls, pas suffisamment accompagnés et même oubliés dans nos efforts. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

On parle beaucoup de la violence qui sévit dans d'autres territoires, mais peu des Antilles. Sur le terrain pourtant, élus, policiers et gendarmes, éducateurs et travailleurs sociaux ne cèdent pas et font honneur à leur mission en engageant un travail immense pour juguler des phénomènes de violences.

Une mobilisation majeure de l'État est indispensable, car la Guadeloupe et la Martinique ont aussi droit à la protection de l'État. Des réponses concrètes, immédiates et durables, sont attendues par nos populations. Nous avons besoin de l'engagement, ici et maintenant, d'une vraie politique, préventive et répressive, globale, de lutte contre ces phénomènes violents de société qui touchent prioritairement nos jeunes, surarmés – et telle est la question.

C'est pourquoi nous déposerons – avec votre appui, nous n'en doutons pas – une demande de commission d'enquête sur la question du trafic des armes à feu aux Antilles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Nous avons toujours dit que nous tiendrions sur les questions de sécurité un discours de vérité.

M. Patrice Verchère. Ça ne suffit pas !

M. Manuel Valls, *ministre*. La situation dans les Antilles, vous avez raison, est malheureusement, depuis bien

longtemps, des plus difficiles. Je me rendrai dans quelques semaines en Martinique, en Guadeloupe et à Saint-Martin, où la situation est difficile et où le trafic de drogue cause des ravages.

Depuis la fin juin 2013, un plan d'action conçu par Victorin Lurel est mis en œuvre en Martinique et en Guadeloupe. Les forces de l'ordre se sont réorganisées pour occuper davantage le terrain : il faut aller encore plus en profondeur. Le Premier ministre l'a annoncé à l'occasion de son déplacement, des renforts d'effectifs ont été programmés pour la Martinique comme pour la Guadeloupe. Une zone de sécurité prioritaire est mise en place sur les cinq quartiers de Fort-de-France ainsi qu'à Pointe-à-Pître et aux Abymes.

Il faut toujours progresser, identifier les difficultés, améliorer le travail fourni. Une mission gendarmerie-police va faire un certain nombre de propositions.

La question spécifique des armes à feu, avec des campagnes citoyennes, mérite un engagement du Parlement, comme vous le proposez, mais aussi du Gouvernement. La Guadeloupe, la Martinique et de manière générale les Outre-mer ne peuvent pas être oubliés, ne peuvent pas passer au second plan de l'actualité : leur situation appelle l'attention du Gouvernement et de l'État. Monsieur le député, nous nous rencontrerons avant même mon déplacement : vous pouvez compter sur notre engagement pour assurer la sécurité et l'ordre dans vos territoires. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Bruno Nestor Azerot](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1113

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 septembre 2013](#)